

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE THÔNES

SÉANCE DU 9 MARS 2023

L'an deux mil vingt-trois, le neuf du mois de mars, les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués en Séance Officielle à dix-neuf heures trente, se sont réunis dans la Salle Consulaire, sous la présidence de M. Pierre BIBOLLET, Maire.

Étaient présents : Mme Michèle FAVRE D'ANNE, M. Claude COLLOMB-PATTON, Mme Chantal PASSET, M. Gilles GOLLIET, Mme Nelly VEYRAT-DUREBEX, M. Stéphane DELÉAGE, Mme Amandine DUNAND, M. Pierre LESTAS, Maires-Adjoints,

Mmes Nicole LAURIA, Christine RUFFON, Muriel PÉRILLAT-dit-LEGROS, Brigitte VULLIET, MM. Karim CHALABI, Grégory BAERT, Pierre BASTARD-ROSSET, Mmes Claire BARRIN, Élixa DE POORTER, M. Jean VULLIET, Mmes Christine RODRIGUES, Catherine DUTEIL, MM. Frédéric VAILLANT, Vincent BONEU, Mme Gaëlle VERJUS, M. Rémi FRADIN, Conseillers Municipaux.

Avait donné procuration : M. Sébastien ATRUX-TALLAU, Conseiller Municipal.

Étaient absents : Mme Joëlle TIBURZIO, MM. Stéphane BESSON, Benjamin DELOCHE, Conseillers Municipaux.

Date de la convocation : 3 mars 2023
Nombre de Conseillers Municipaux en exercice : 29
Présents et représentés : 26

Secrétaire : M. Jean VULLIET, Conseiller Municipal Délégué, prend place au bureau en qualité de secrétaire, fonction qu'il déclare accepter.

--==0000==--

N° 2023/017 - SUBVENTIONS VERSÉES AUX ASSOCIATIONS – EXERCICE 2023

Sur proposition du Maire-Adjoint chargé des Finances ;

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
Par vote à main levée, à l'unanimité,

- **ATTRIBUE** les subventions comme proposées ci-dessous :

Associations	Versement 2022	Propositions 2023
Ecole de Glapigny	1 204.00	1 252.00
Groupe Thurin – OCCE élémentaire	5 210.00	5 556.00
Groupe Thurin – OCCE maternelle	1 068.00	1 062.00
Ecole de Thuy – œuvres sportives	760.00	760.00
Ecole de la Vacherie - Coopérative	1 198.00	1 192.00
Association les Abeilles	55 000.00	55 000.00
Foyer d'Animation	22 800.00	34 800.00
Thônes Natation	400.00	400.00
CPMT	83 000.00	-
Harmonie Echo de la Tournette	15 000.00	12 000.00
Office de Tourisme	253 500.00	263 000.00

Envoyé en préfecture le 16/03/2023

Reçu en préfecture le 16/03/2023

Publié le 16/03/2023

ID : 074-217402809-20230309-CM23017-DE

S²LOW

Thônes Patrimoine Culture	71 300.00	80 700.00
Provisions pour les navettes de la foire	1 000.00	1 000.00
Agriculteurs de Thônes	5 000.00	4 000.00
TOTAL		460 702.00

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ AUX LIEU ET DATE SUSDITS

THÔNES, le 10 mars 2023

Le Maire,

Pierre BIBOLLET



POUR COPIE CONFORME

Le secrétaire de séance

Jean VULLIET

LE MAIRE CERTIFIE LE CARACTÈRE EXÉCUTOIRE DE LA PRÉSENTE DÉLIBÉRATION PAR
TÉLÉTRANSMISSION EN PRÉFECTURE DE LA HAUTE-SAVOIE LE **16 MARS 2023** ET
PUBLICATION ÉLECTRONIQUE LE **17 MARS 2023**

THÔNES, le **17 MARS 2023**

Le Maire,

Pierre BIBOLLET

